

Extrême droite : quelles stratégies et quelles caractéristiques?



Avec les récentes montées de l'extrême droite en Europe, illustrées notamment par l'élection du président tchèque Andrej Babiš, fondateur du parti ANO, classé à l'extrême droite de l'échiquier politique, ou encore par la domination du Fidesz de Viktor Orbán en Hongrie depuis 2010, la question de l'enracinement durable de ces forces au sein des démocraties européennes s'impose avec une acuité nouvelle. Reconnut en avril 2022 pour un quatrième mandat consécutif, Viktor Orbán s'est imposé comme une figure centrale de l'extrême droite européenne, défendant avec vigueur son modèle de « démocratie illibérale » en opposition aux démocraties libérales occidentales. Longtemps perçus comme marginaux, ces mouvements sont désormais en mesure d'accéder aux plus hautes responsabilités politiques, influençant profondément les orientations des politiques publiques ainsi que les cadres normatifs de l'action gouvernementale. Cette dynamique suscite de vives interrogations quant à la capacité des États européens à contenir la progression de l'extrême droite sans affaiblir les principes fondamentaux de l'État de droit, des droits humains et du pluralisme démocratique.

Dans un contexte marqué par la globalisation, les recompositions économiques, les flux migratoires, le vieillissement démographique et une défiance croissante envers les institutions politiques, l'extrême droite a su s'imposer, elle et ses thématiques au cœur du débat public. La remise en cause des normes juridiques, la dénonciation de l'immigration comme menace, la critique des élites et des contre-pouvoirs structurent désormais des discours qui dépassent largement les seuls partis radicaux. La question n'est donc plus uniquement celle de la montée électorale de l'extrême droite, mais celle de sa capacité à redéfinir les cadres normatifs et symboliques de l'action publique. C'est dans ce contexte que plusieurs tribunes publiées dans *Le Monde* au mois de décembre 2025 éclairent, de manière contrastée, les mécanismes contemporains de cette dynamique. Étienne Allais, ancien dirigeant de SOS Racisme, Ilan Volson-Derabours, avocat pénaliste, ainsi que les éditeurs Stella Maglianì-Belkacem et Jean Morisot proposent des analyses distinctes mais convergentes sur un point essentiel; la menace de l'extrême droite ne se limite pas à ses propres discours, elle se manifeste aussi à travers les concessions, les fragilités et les renoncements en les démocraties elles-mêmes.

La progression de l'extrême droite en Europe ne peut être comprise uniquement comme le résultat d'une dynamique électorale autonome. Elle s'inscrit aussi dans les stratégies adoptées par des gouvernements qui, face à la pression populiste, choisissent parfois d'en reprendre les thématiques centrales. Les propositions formulées par les premiers ministres britannique et danois, Keir Starmer et Mette Frederiksen, visant à réformer la Convention européenne des droits de l'homme afin de répondre aux inquiétudes liées à l'immigration, illustrent cette orientation. Présentées comme un moyen de « reprendre le contrôle » et destinée à préserver la démocratie, ces mesures sont toutefois perçues par certains comme une dangereuse concession idéologique. En effet, selon Étienne Allais, ancien dirigeant de SOS Racisme, cette stigmatisation sur les demandeurs d'asile repose sur une lecture biaisée de la réalité migratoire et sur une instrumentalisation des peurs collectives à la manière d'une « chasse aux sorcières qui s'instaure à tous les échelons de la société française ». Comme il le souligne, « faire de la Convention européenne des droits de l'homme le bouc émissaire des difficultés migratoires, c'est adopter le cadre narratif de l'extrême droite sans en résoudre les causes profondes ».

Étienne Allais rappelle également que « l'immigration économique représente l'essentiel des flux migratoires et demeure indispensable au fonctionnement de nombreux secteurs clés de l'économie européenne ». Dès lors, focaliser le débat public sur l'asile et la restriction des droits fondamentaux contribuerait moins à une meilleure gestion des migrations qu'à la normalisation d'un discours sécuritaire. En désignant la Convention européenne des droits de l'homme comme un frein à l'action publique, les gouvernements contribueraient à légitimer un discours longtemps porté par l'extrême droite, affaiblissant ainsi les barrières juridiques censées protéger les droits fondamentaux.

Ce déplacement du débat public ne se limite pas à une question de rhétorique. Il s'accompagne de transformations institutionnelles qui, à terme, pourraient fragiliser l'État de droit. C'est précisément cette dimension que met en lumière Ilan Volson-Derabours, en soulignant la vulnérabilité des contre-pouvoirs face à une éventuelle ascension de l'extrême droite au pouvoir. Il souligne notamment que « l'absence de garanties constitutionnelles assurant l'indépendance du parquet constitue une faille majeure dans un régime déjà marqué par un fort hyperprésidentialisme ». L'absence de garanties constitutionnelles assurant l'indépendance du parquet en France apparaît comme une faille majeure dans un système institutionnel déjà marqué par un fort « hyperprésidentialisme ». Une telle configuration pourrait faciliter, sous un gouvernement autoritaire, une instrumentalisation politique de la justice, comme l'ont montré les trajectoires hongroise et polonaise.

Cependant, la menace ne s'axe pas uniquement dans les textes juridiques ou les réformes institutionnelles. Elle s'exprime également dans le champ culturel et symbolique, où se construit l'acceptabilité sociale des idées. Les éditeurs Stella Magliani-Belkacem et Jean Morisot décrivent un climat de pressions croissantes sur le monde du livre, évoquant « des campagnes de dénigrement, des tentatives de censure et des agressions visant les librairies ». Selon eux, « l'objectif n'est pas seulement de faire taire certaines voix, mais de rendre illégitimes les idées mêmes d'antiracisme, de solidarité et de pluralisme ». Ces pratiques participent d'une stratégie plus large de contrôle de l'espace public et de restriction du débat démocratique, ainsi qu'à une délégitimation des contre-discours, en particulier ceux qui défendent l'antiracisme, l'écologie ou la solidarité internationale.

Cette délégitimation progressive des contre-discours participe également à un phénomène plus large de banalisation des thématiques et des méthodes de l'extrême droite. En attaquant les espaces de production intellectuelle et culturelle, celle-ci ne cherche pas uniquement à censurer des contenus jugés subversifs, mais à restreindre durablement le champ du pensable et de l'exprimable, se rapprochant d'un modèle autoritaire. Comme le rappellent Stella Magliani-Belkacem et Jean Morisot, « un livre a le caractère de la pérennité : on ne supprime pas ses pages comme on supprime un tweet », ce qui explique la centralité du monde du livre dans les stratégies de pression et d'intimidation. À travers cela, les agressions contre les librairies, les tentatives d'annulation de conférences ou les campagnes de diffamation ne relèvent pas d'actes isolés, mais d'un climat politique dans lequel la contestation intellectuelle devient suspecte voire interdite.

Ces dynamiques culturelles rejoignent ainsi les évolutions institutionnelles analysées par Étienne Allais et Ilan Volson-Derabours. Toutes mettent en évidence un même mécanisme qui se prolonge à travers une extrême droite qui progresse non seulement par ses propres succès électoraux, mais aussi par la fragilisation progressive des normes démocratiques opérées par des acteurs censés les défendre. En reprenant ses thèmes, qu'il s'agisse de la « submersion migratoire », de la dénonciation des juridictions au-delà de la juridiction nationale ou de la remise en cause des contre-pouvoirs, les gouvernements traditionnels contribuent à déplacer le centre de gravité du débat public. Ce glissement rend acceptables des idées autrefois marginales et prépare le terrain à des transformations plus profondes de l'ordre démocratique, fragilisant ainsi l'esprit démocratique au sein de l'Europe.

Ainsi, la controverse qui émerge de ces tribunes ne porte donc pas uniquement sur les politiques migratoires, l'indépendance de la justice ou la liberté d'expression prises séparément. Elle interroge plus largement la capacité des démocraties européennes à résister à l'extrême droite sans adopter ses cadres d'analyse. Comme le souligne Ilan Volson-Derabours, « ce ne sont pas les résistances individuelles, aussi héroïques soient-elles, qui suffiront à endiguer une dérive institutionnelle minutieusement planifiée », mais bien l'existence de garanties juridiques solides et de contre-pouvoirs effectifs. De la même manière, les éditeurs de La Fabrique rappellent que la résistance culturelle repose sur la solidarité des acteurs du livre et sur la défense active des espaces de débat afin de garantir une liberté intellectuelle réelle et durable.

Dès lors, la menace que représente l'extrême droite pour les démocraties européennes apparaît autant structurelle que politique. Elle ne réside pas seulement dans la possibilité d'une alternance électorale, mais dans la transformation progressive des normes, des discours et des pratiques institutionnelles. En cédant à la tentation du populisme sécuritaire ou en affaiblissant les principes de l'État de droit au nom de l'efficacité ou de l'ordre, les gouvernements risquent paradoxalement de préparer le terrain à ceux qu'ils prétendent combattre. À l'inverse, la défense ferme des droits fondamentaux, le renforcement des contre-pouvoirs et la protection des espaces culturels et intellectuels apparaissent comme des conditions essentielles à la préservation du pluralisme démocratique en Europe.